



Versement allocations suite usurpation d'identité

Par **tatipati_old**, le **24/06/2007** à **20:34**

Bonjour - Je rentre de congés payés le 23 juin et je trouve dans ma boîte à lettres une "citation en saisie des rémunérations" (999 € !), envoyée par courrier par une étude d'huissiers (91), à la demande des Assedic du département 77. Hors, j'habite le 91 depuis 1983 et j'occupe un emploi. J'ai été victime d'un vol en 1987 (CI, permis de conduire, carte Sécu) et fait une déclaration au commissariat de police. Je pense qu'une personne malhonnête se sert de mon identité. Je me propose de me rendre dès lundi 25 à l'Etude afin d'obtenir plus d'infos et leur prouver que je ne suis pas la bonne interlocutrice en produisant mon passeport, livret de famille détenu par ma mère. quittance de loyer avec date d'entrée dans le logement. Je pense ensuite aller au commissariat de police porter plainte contre X pour usurpation d'identité afin d'ouverture d'enquête. Je suis convoquée au Tribunal d'Instance le 2 juillet. Que pensez-vous de mon initiative ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **Jurigaby**, le **24/06/2007** à **20:53**

Bonjour.

C'est tout à fait ce que vous devez faire.

Il n'y a plus qu'à attendre, tout devrait bien se passer..

Bon courage!